

## Journées d'information et d'échanges de pratiques pour les conseils régionaux



# La FOAD ou l'usage du numérique en formation par les Régions : comment passer de l'expérimentation à la généralisation des dispositifs ?

Lundi 29 novembre (de 14h à 18h) et mardi 30 novembre 2010 (de 9h à 14h)

Conseil régional d'Auvergne  
Centre Dèlille-Rue Urbain II  
63 000 Clermont-Ferrand

### PROBLÉMATIQUE

La FOAD doit être appréhendée dans une acception très large. Outre l'e.learning qu'elle englobe, elle intègre tous les dispositifs ouverts de formation, libérés de contraintes de temps, d'espace, de programme, de groupe et de conditions d'accès. On peut ainsi inclure dans la FOAD, les ateliers de pédagogie personnalisée -APP, les centres de ressources et l'EAD traditionnel (ex : CNED).

C'est également avec l'intégration progressive des dispositifs traditionnels par les NTIC que la FOAD peut voir son champ d'action élargi, alternant présentiel et distanciel, travail personnel à distance, cours magistral et période d'autoformation, afin de construire des systèmes « hybrides », aptes à répondre à des besoins précis individuels et collectifs.

La FOAD constitue un levier important de l'action des Régions, pour corriger les inégalités d'accès à la formation, qui concernent les populations socialement précaires et les populations rurales, mais aussi les personnes exerçant une activité à temps partiel et pour apporter des solutions à des problèmes de mobilité géographique. La FOAD est un moyen privilégié et véritablement concret de mise en œuvre du double objectif de la formation tout au long de la vie et de l'individualisation des parcours.

Depuis les années 1990, la FOAD est parvenue à se développer, toutefois, elle rencontre encore de nombreux obstacles tels que des changements dans les pratiques des formateurs, une perturbation du modèle économique des organismes de formation, la résistance des pouvoirs publics en matière de contrôle et de paiement des prestations de formation, l'évolution du cadre réglementaire...

Ces journées permettront d'aborder à partir des usages et expériences des Régions en matière de FOAD et d'utilisation du numérique en formation professionnelle, les questions suivantes :

- Comment passer d'expérimentations à une généralisation des dispositifs ? quelle mutualisation (échanges de bonnes pratiques, coopération entre producteurs-fournisseurs de ressources, financement mutualisé inter-régions,...) ?
- Comment mieux administrer, gérer, évaluer (qualitativement) et promouvoir la FOAD ?
- Quelles conséquences d'un point de vue technique, humain et financier ?

### PUBLIC

Les personnels des services formation professionnelle et apprentissage des conseils régionaux

### OBJECTIFS

- Connaître les politiques régionales en matière de développement de la FOAD
- Informer et échanger sur les expériences régionales
- Consolider le réseau des participants

### MÉTHODOLOGIE

- Exposés et échanges sur les pratiques
- Alternance de séances plénières et d'ateliers pour permettre les échanges entre les agents des différentes Régions



## Programme

Lundi 29 novembre 2010

13h45

**Accueil**

14h00

**Ouverture des travaux**

**Mme Arlette ARNAUD-LANDAU**, Vice présidente en charge de la formation professionnelle tout au long de la vie, des formations sanitaires et sociales et de l'apprentissage de la Région Auvergne  
**Mme Agnès GUYOT**, Directrice régionale de la délégation Auvergne du CNFPT

14h30

**Cadrage**

*Intervenant* : **M. Michel LISOWSKI**, Consultant, Centre INFFO

14h45

**Intervention plénière**

**La FOAD, état des lieux**

La FOAD, concept apparu il y a bientôt 20 ans, continue à susciter des interrogations, voire du scepticisme. Quelles en sont les causes ? Pourquoi est-il si difficile en France de sortir de l'expérimentation des TIC en formation pour des dispositifs fiables et durables ? Après un regard croisé sur les pratiques européennes, les intervenants présenteront les tendances à court et moyen terme des évolutions susceptibles d'être apportées en FOAD. La FOAD a également fait l'objet de nombreuses initiatives portées par les Conseils régionaux. Les raisons de la réussite ou les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces actions publiques régionales seront précisées, après un rapide tour d'horizon des initiatives.

*Intervenants* : **M. Jacques NAYMARK**, Directeur de Téléformation et Savoirs à l'AFPA, membre fondateur du FFOD et **M Guy DESAGULIER**, chargé de mission au service du développement numérique, Région Bretagne, membre de la commission FOAD de l'ARF

15h30

*Débat avec les participants*

15h45

**Pause**

16h00

**Deux ateliers en parallèle :**

**Atelier 1 : L'appui de la Région Auvergne à l'évolution de l'offre de formation**

La Région soutient les diverses expérimentations de formation appuyées sur les TIC, concernant, autant le bâtiment, l'agriculture que la création d'entreprise. Ce soutien se fait en lien avec les besoins, en cohérence avec l'offre régionale existante et passe parfois, par une mutualisation inter-régionale afin de maîtriser les coûts représentés par ces expérimentations,

*Intervenante* : **Mme Marie Emmanuelle Odouard**, Référente FOAD TIC, DGA Formation, Qualité de vie, Education, Conseil régional Auvergne

**Atelier 2 : Formavia, l'émergence d'un réseau d'acteurs de l'emploi formation en Rhône Alpes**

La Région s'est mobilisée pour constituer un réseau d'acteurs pour le développement de la culture numérique dans la formation continue. Son fonctionnement aujourd'hui et ses perspectives seront présentés, ainsi que les limites rencontrées.

*Intervenante* : **Mme Laurence ACHDDOU**, Chargée de mission VAE et culture numérique, Direction de l'emploi de la formation continue et de l'égalité professionnelle, Conseil régional Rhône-Alpes

18h00

**Fin des débats**

20h00

**Dîner offert par le Conseil régional d'Auvergne**

**9h00**      **Accueil**

**9h15**      **Deux ateliers en parallèle :**

**Atelier 1: Le développement de la FOAD en Haute-Normandie dans le cadre de la contractualisation 276**

La Région s'est engagée dans une démarche FOAD dans le cadre de la contractualisation 276 avec 2 départements. Elle présentera l'appel d'offres destiné à sélectionner des structures pour la mise en place d'un réseau d'espaces publics numériques labellisés. Un organisme de formation régional témoignera des avantages et les difficultés rencontrées dans cette démarche.

*Intervenante* : **Mme Frédérique GALLOIS**, Chef de service, Direction de la formation, Conseil régional Haute - Normandie

**Atelier 2 : Pyramide, un dispositif de formation et d'aménagement du territoire**

La région Midi Pyrénées est très vaste, ce qui est un frein à l'accès à la formation. En rapprochant la formation des lieux de vie, les objectifs de Pyramide sont de proposer une offre de formation à distance en lien avec les besoins des publics sur les territoires et en complémentarité avec les formations déjà dispensées en «présentiel ». La présentation de l'atelier exposera comment la Région met en œuvre ce dispositif et quels sont les différents paramètres qui sont pris en compte pour le mettre en œuvre.

*Intervenante* : **Mme Solange GONZALVES**, Responsable du réseau de Pyramides, Direction de la formation Conseil régional Midi-Pyrénées

**11h15**      **Pause**

**11h30**      **Conférence de synthèse**

**La FOAD, de l'expérimentation à la consolidation**

La FOAD peut-elle aujourd'hui apporter le complément à la formation traditionnelle permettant de répondre aux besoins de plus en plus importants d'individualisation des parcours et d'évolution rapide des compétences d'une part, de baisse des coûts et de traitement massif de la demande d'autre part ? Les conditions pédagogiques et techniques préalables devant être réunies pour que la FOAD puisse être une réponse à ces enjeux de société, seront retracées.

Des indications seront apportées sur les orientations des politiques publiques devant être dessinées afin que les différents acteurs sur le territoire régional agissent efficacement dans le sens de ces enjeux.

*Intervenants* : **M. Jacques NAYMARK**, Directeur de Téléformation et Savoirs à l'AFP, membre fondateur du FFOD et **M Guy DESAGULIER**, chargé de mission au service du développement numérique, Région Bretagne, membre de la commission FOAD de l'ARF

**12h00**      **Conclusion de la journée**

**M. Jean-Marc CALLOIS**, Directeur général adjoint Formation qualité de la vie, éducation, Conseil régional Auvergne

**12h30**      **Déjeuner offert par le CNFPT**

**Animation des journées**

**Michel LISOWSKI**, Consultant, Centre INFFO



Retrouvez le programme, le dossier documentaire, les supports pédagogiques de chaque  
journée sur :

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr), rubrique Dans les régions, Formation et Régions  
et  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr), rubrique un agent - se former

Document réalisé par le Centre INFFO- octobre 2010 - impression Centre INFFO